



Association pour le développement de l'éducation en Afrique

**Biennale de l'éducation en Afrique
(Libreville, Gabon, 27-31 mars 2006)**

Programmes d'alphabétisation efficaces

Session Parallèle A-1

**Vision, Politique et Stratégie :
Analyse et Perspectives
d'évolution future**

**Politique nationale brésilienne d'éducation pour les
jeunes et les adultes**

Par Ricardo Henriques et Timothy Ireland

**Document de travail
en cours d'élaboration**

NE PAS DIFFUSER

DOC A-1.3

Ce document a été préparé pour la biennale de l'ADEA (Libreville, Gabon, 27-31 mars 2006). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Ce document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2006

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

Tél. : +33(0)1 45 03 77 57

Fax : +33(0)1 45 03 39 65

adea@iiep.unesco.org

Site web : www.ADEAnet.org

1. INTRODUCTION

L'objectif de ce document est de présenter les grands principes et les objectifs sous-jacents à la politique du gouvernement brésilien pour l'éducation des jeunes et des adultes, l'articulation de cette politique et de la politique sociale en général avec d'autres programmes du gouvernement et de présenter et d'analyser les principaux programmes élaborés par le Ministère de l'Éducation (ME) dans ce domaine, et certains des premiers résultats. Il ne se veut pas exhaustif, et en tant que rapport sur les programmes de développement, toute conclusion ou recommandation devrait être considérée comme préliminaire.

Ce document présente quelques données fondamentales sur le contexte socio-éducatif brésilien sans lesquelles il serait difficile de comprendre l'ampleur des défis auxquels est confronté le gouvernement du Président Lula. Il décrit brièvement les stratégies utilisées précédemment pour « éradiquer » l'analphabétisme ainsi que l'importance de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes dans la politique macro de l'éducation pour tous dans le cadre de la stratégie de réduction des inégalités par inclusion. Il décrit dans le détail les Programmes *le Brésil alphabétisé* et *Faire l'école* ainsi que d'autres programmes qui font partie de la politique globale dont le programme *Action lecture*, et d'autres conçus à l'intention de certains segments de la population comme les pêcheurs, ceux privés de liberté, ceux ayant des besoins spéciaux, les populations rurales, autochtones et les "quilombolas" (descendants d'anciens esclaves fugitifs) et d'autres qui souhaitent suivre les programmes d'éducation pour adultes offrant une formation professionnelle/qualification professionnelle. Le plan d'évaluation est présenté dans le cadre de la politique globale, accompagné des premiers résultats. Enfin, il indique les éléments qui ont contribué au succès général des programmes et d'autres éléments toujours considérés comme problématiques.

2. LE CONTEXTE SOCIO EDUCATIF BRÉSILIEN

Le recensement de l'an 2000 indique que sur une population totale de 119,5 millions de personnes de plus de quinze ans, 16,2 millions étaient analphabètes (moins d'un an de scolarité), 17 millions n'avaient pas terminé les quatre premières années de l'enseignement primaire, et pouvaient être considérés comme fonctionnellement analphabètes, et 32,7 millions n'avaient pas terminé l'école primaire¹. Dans ce groupe, 19 millions appartenaient au groupe d'âge des 15 - 24 ans et trois millions dans le même groupe d'âge comptaient parmi la population analphabète ; ces statistiques préoccupent les personnes chargées d'assurer la formation de la future masse critique de la nation. Dans l'ensemble, plus de la moitié de la population de plus de 15 ans ou un tiers de la population totale, n'avait pas terminé l'école primaire.

Ces statistiques illustrent la nécessité de réinstaurer l'éducation en tant que droit pour tous ces jeunes et adultes exclus du système formel d'éducation. Comme dans beaucoup d'autres pays, l'appel de « l'éducation pour tous » avait été jusqu'en 2003 interprété par les gouvernements précédents comme l'éducation primaire pour tous les enfants en âge scolaire. La réforme de l'éducation menée au Brésil pendant les années 90 s'était concentrée sur l'éducation primaire pour les enfants et les adolescents en tant que stratégie visant à prévenir l'analphabétisme. La réalité de la situation éducative actuelle du Brésil explique pourquoi en termes conceptuels, le Brésil utilise les termes éducation des adultes et des jeunes plutôt que l'expression plus conventionnelle d'éducation pour les adultes². Les données indiquent que pour 100 enfants qui entrent en primaire, seuls 51 terminent leur 8^e année scolaire et que près de 60% des enfants qui terminent leur 4^e année de scolarité ne lisent pas couramment. Les données portant sur l'éducation secondaire sont préoccupantes en terme de qualité du processus éducatif : pour 42% de ceux qui terminent les trois années d'enseignement secondaire, leurs compétences en lecture sont considérées être à un stade de développement critique ou très critique. Ce contexte d'exclusion du système éducatif ou de mauvais résultats éducatifs, étroitement associé à d'autres formes d'exclusion sociale, économique et culturelle définit l'univers potentiel de la demande pour une éducation des adultes et des jeunes qui représente environ 60 millions de Brésiliens. L'importance de ce défi se comprend encore mieux si nous nous rappelons qu'actuellement, le nombre total d'adolescents et d'enfants inscrits dans l'éducation de base (éducation primaire et secondaire) représente environ 42,5 millions (Recensement scolaire 2005).

S'il est important d'avoir une vision générale, dans le cas du Brésil, elle camoufle de profondes disparités/différences régionales : les taux d'alphabétisation sont beaucoup plus élevés dans les régions du sud, sud-est et centre - ouest que dans les régions du nord et du nord-est. Aux différences régionales s'ajoutent les disparités entre les cadres urbains et ruraux. Les différences entre Hommes et Femmes se sont considérablement améliorées au fil des ans ; il y a plus d'hommes analphabètes que de femmes analphabètes, et d'une façon générale, les filles et les femmes ont en moyenne fréquenté l'école plus longtemps, mais de profondes inégalités subsistent entre les différents groupes raciaux/ethniques. En 2004, le taux d'analphabétisme dans la population autochtone adulte et jeune était de 18,1% et de 16% pour la population Noire, alors que la moyenne nationale était de 11,2% et de 7,1% pour les blancs (PNAD, 2004). Les disparités régionales accentuent encore les différences entre les groupes ethniques et raciaux. Au nord-est par exemple, une personne sur quatre ne sait ni lire,

¹ Jusqu'à récemment, l'enseignement primaire au Brésil se composait de huit années de scolarité divisées en deux parties : 1^e – 4^e année et 5^e – 8^e année. La scolarité obligatoire concerne les enfants de 7 à 14 ans. Une loi adoptée en février 2006 a rallongé la période de scolarité obligatoire, la portant à neuf ans : les systèmes publics et municipaux ont jusqu'à 2010 pour appliquer cette mesure, même si 55% ont déjà inclus cette année supplémentaire dans leurs systèmes.

² Ceci est renforcé par le fait que dans le recensement de l'an 2000, le groupe des personnes âgées de 15 à 19 ans (en 2003 c'était le groupe des 18 à 22 ans) était la cohorte la plus large de la population brésilienne. Le deuxième groupe le plus expressif de la population a entre 10 et 14 ans en 2000 et entre 15 et 19 ans en 2003. La population jeune (entre 15 et 24 ans) a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, passant de 8,3 millions en 1940 à environ 34,1 millions en 2000 (SPOSITO, 2003 : 11).

ni écrire dans la population noire. Le tableau ci-dessous montre l'évolution au cours des 20 dernières années des taux d'analphabétisme au niveau régional, dans la population adulte:

Tableau 1.

Taux d'analphabétisme chez la population âgée de plus de 15 ans au Brésil et dans ses régions :

Régions	1980	Taux d'analphabétisme (%) 1991	2000
Brésil	25,4	20,1	13,6
Nord	29,2	24,6	16,3
Nord est	45,4	37,6	26,2
Sud est	16,8	12,3	8,1
Sud	16,3	11,8	7,7
Centre ouest	25,2	16,7	10,8

Source : IBGE- PNAD, 2000.

3. BREF APERCU HISTORIQUE DES STRATEGIES D'ALPHABETISATION

En termes historiques, les premières tentatives nationales à grande échelle de s'attaquer à l'énorme défi posé par l'analphabétisme au Brésil ont été lancées immédiatement après la fin et sous l'influence de la deuxième guerre mondiale alors que les taux d'analphabétisme étaient de 56% (INEP, 2003). Il s'agissait essentiellement de programmes inspirés par le gouvernement central et basés sur des stratégies de campagne de courte durée utilisant des volontaires comme agents d'alphabétisation (la Compagne de l'éducation des adolescents et des adultes –CEAA, 1947, la Campagne nationale pour l'éducation rurale – CNER, 1952, et la Campagne nationale pour l'éradication de l'analphabétisme, 1958 sont des exemples de ces programmes).

Cette première période fortement marquée par l'intervention du gouvernement central a été suivie par une période pendant laquelle les interventions en faveur de l'alphabétisation ont été profondément marquées et réorientées par la participation de la société civile dans ce qui est aujourd'hui désigné sous le terme d'éducation populaire. C'est au cours de cette période, 1958-1964, que diverses méthodes et perspectives nouvelles ont été élaborées parmi lesquelles celle de Paulo Freire a peut-être été la plus influente.

En 1967, le régime militaire a créé le Mouvement d'alphabétisation brésilien –MOBRAL, dont l'objectif ambitieux était d'atteindre 11,4 millions d'analphabètes en 1971 et d'éliminer l'analphabétisme d'ici 1975. MOBRAL a démarré ses activités en 1969 avec une stratégie de campagne de masse centralisée pour finalement s'éteindre en 1985 lorsque la première administration civile a pris le pouvoir. Le nouveau gouvernement a créé une fondation relativement peu efficace EDUCAR, conçue pour aider et soutenir les activités d'alphabétisation menées par d'autres organismes et non pour exécuter un programme du gouvernement central. Après sa fin en 1990, plusieurs années se sont écoulées au cours desquelles le gouvernement central ne se préoccupait guère d'alphabétisation, jusqu'à ce que le Gouvernement Cardoso crée le Programme Solidarité pour l'alphabétisation en 1996. Cependant, même si le programme a reçu un soutien généreux du Ministère de l'Education³, il ne faisait partie ni de la structure du Ministère ni d'une politique plus large d'éducation pour les adultes.

³ Au cours des trois années 2000 à 2002, le Ministère de l'Education a attribué 236,1 millions \$R (environ 67,5 millions \$US) au Programme Solidarité pour l'alphabétisation afin de développer ses programmes éducatifs.

4. L'EDUCATION POUR TOUS – INCLUSION EDUCATIVE ET REDUCTION DES INEGALITES

En prenant le pouvoir en 2003, le Gouvernement Lula a inscrit l'alphabétisation des adultes parmi ses priorités politiques. Dans la politique générale d'inclusion sociale et éducative, l'alphabétisation est considérée comme une étape essentielle pour garantir les droits fondamentaux du citoyen, en permettant l'accès à l'éducation pour tous tout au long de la vie. L'alphabétisation était considérée comme un élément essentiel d'une stratégie globale pour mobiliser les jeunes et les adultes et les inciter à commencer et à poursuivre leur scolarité.

Entre 2003 et 2005, la perception politique de l'éducation en tant que droit pour tous s'est considérablement modifiée. Considérée l'éducation comme un droit fondamental de l'Homme a incité à porter une attention particulière aux segments les plus vulnérables de la population. Simultanément, la reconnaissance de l'éducation en tant que droit universel a eu pour conséquence logique la reconnaissance de la diversité des réalités et des sujets qui constituent cet univers, et de la diversité des besoins d'apprentissage de ces sujets. Les preuves montrent que les politiques conçues pour ces segments exigeaient un fort partenariat entre la société civile et le secteur public fondé sur le respect de la pluralité et de la diversité des besoins d'apprentissage des sujets. Les indicateurs sociaux et éducatifs indiquent que sans un investissement important dans l'éducation, la tentative d'équité et de démocratisation de la société serait vouée à l'échec.

L'éducation au Brésil étant basée sur un régime collaboratif impliquant les différents niveaux du gouvernement, fédéral, de l'état et municipal, et la société civile ayant un rôle et une influence importants pour la construction d'une société plus démocratique, le dialogue est devenu un outil essentiel pour définir et mettre en oeuvre une politique de l'éducation pour une éducation tout au long de la vie. Si le Brésil devait se pencher sur le passif historique de son éducation, ceci impliquerait un engagement collectif à la démocratisation des systèmes éducatifs et à l'élaboration d'instruments capables de garantir l'éducation pour tous dans la réalité.

Simultanément, tout en reconnaissant la contribution fondamentale de l'éducation dans les politiques d'inclusion sociale, la stratégie d'action du Ministère de l'Education a été de mettre sur pied des mécanismes capables de soutenir un dialogue institutionnel permanent entre les programmes conçus pour garantir l'inclusion éducative et l'alphabétisation et ceux créés pour garantir l'inclusion sociale. Ce dialogue entre tous les niveaux du gouvernement, centré sur le Programme de Transfert de Revenus du gouvernement (*Bolsa Família*) est considéré comme stratégique pour les citoyens, du fait de l'accent mis sur la population vivant dans une pauvreté extrême. Ainsi, les programmes d'alphabétisation et d'éducation pour les adultes et pour les jeunes sont la base d'une dimension structurelle de l'inclusion. De plus en plus, les demandes du marché du travail et de ceux engagés dans les processus d'alphabétisation et d'éducation de base montrent la nécessité d'élargir ce dialogue pour inclure les cours de formation professionnelle en guise de passerelle à l'inclusion et à la citoyenneté.

Le traitement différentiel accordé à l'éducation des adultes et des jeunes (EAJ), notamment l'alphabétisation et l'éducation continue, et qui porte une attention particulière à l'ethnicité et à la race, au genre, à la culture et aux questions régionales, reflète les nuances d'un programme visant à accroître la qualité des systèmes d'éducation comme base d'une plateforme vers l'équité et l'inclusion éducative.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Education a créé au sein de sa structure administrative un secteur intitulé Secrétariat de l'Education Continue, de l'Alphabétisation et de la Diversité (SECAD), chargé de la diversité et de l'inclusion éducative. L'éducation continue est placée au coeur même du programme pour les jeunes et pour les adultes, qui extrapole les niveaux de scolarité formelle et considère l'éducation bilingue comme une expérience tout au long de la vie à l'intention de millions de brésiliens qui n'ont pas encore bénéficié de processus éducatifs de qualité. L'alphabétisation exprime la priorité politique et l'accent mis sur la citoyenneté. Et enfin,

la diversité exprime un concept fort, non seulement en termes d'inclusion éducative, mais surtout de respect et de valorisation des nuances multiples des diversités ethniques, raciales, de genre, sociales, environnementales et régionales.

En dehors de sa responsabilité au niveau de la politique d'éducation des adultes et des jeunes, le Secrétariat s'occupe de questions spécifiques comme l'éducation rurale, l'éducation autochtone, l'éducation pour ceux vivant dans des colonies composées de descendants d'anciens esclaves fugitifs (*Quilombolas*), l'éducation pour la diversité ethnique/raciale et la valorisation de la culture et de l'histoire afro-brésilienne, l'éducation environnementale, les services éducatifs complémentaires pour les enfants et les adolescents à risque, l'éducation sur l'orientation sexuelle, l'éducation aux droits de l'Homme et l'éducation pour ceux privés de liberté (population carcérale).

5. LA POLITIQUE NATIONALE BRÉSILIENNE D'ÉDUCATION POUR LES JEUNES ET POUR LES ADULTES

5.1. Elaboration d'une politique d'éducation pour les jeunes et adultes : le modèle coopératif

L'élaboration d'une politique nationale d'éducation pour les jeunes et pour les adultes implique la poursuite d'une coopération solide entre le gouvernement national, les états et les municipalités. En ce sens, MEC/SECAD a encouragé un large dialogue pour établir des formes de décentralisation responsable. En reconnaissance de l'importance du Conseil National des Secrétariats d'Education d'Etat (*Conselho Nacional dos Secretarios de Educaçao*) – CONSED et l'Association Nationale des Gestionnaires de l'Education Municipaux (*Uniao Nacional dos Dirigentes de Educaçao Municipal*) – UNDIME qui exerce un rôle important de chef de file parmi les segments spécifiques qu'ils représentent, MEC/SECAD a élaboré une politique de consulter ces entités sur des questions spécifiques qui impliquent des ressources publiques et des actions collaboratives.

La politique de consultation ne peut néanmoins se limiter dans le cas de l'éducation des jeunes et des adultes aux différents niveaux du gouvernement étant donné l'importance historique d'autres acteurs sociaux collectifs dans le développement de programmes éducatifs dans ce domaine. Le rôle traditionnellement actif joué par la société civile dans le domaine de l'éducation populaire, pour les jeunes et pour les adultes, implique l'inclusion dans un processus de décision démocratique. Actuellement, ces entités collectives sont bien représentées par les Forums d'Etat pour l'Education des Jeunes et des Adultes, un mouvement qui a démarré en 1996 dans le cadre du processus de mobilisation de la 5^e Conférence internationale sur l'Education des Adultes (COFINTEA V). Actuellement, il existe 25 forums d'état et 19 forums régionaux, plus un dans le district fédéral (Brasilia), représentant un important réseau national pour discuter et débattre sur la politique d'éducation des adultes.

Le processus consultatif prévoit une consultation régulière avec des représentants des forums ainsi qu'avec la Commission nationale d'alphabétisation (CNA). Elle est composée de 16 membres représentant différentes institutions de la société civile et présidée par le Ministre de l'Education et est conçue pour aider le gouvernement à formuler, piloter et évaluer la politique. De plus, elle assure la transparence et le contrôle social des mécanismes de financement, et accompagne le développement et les résultats des politiques et des programmes en cours. Conformément à l'accent mis par le Ministère sur un concept d'alphabétisation, la Commission a vu ses attributions élargies en juillet 2005 pour englober l'éducation des adultes et des jeunes dans son nouveau titre : Commission nationale d'Alphabétisation et d'Education des Jeunes et des Adultes (CNAEJA). La Commission se réunit quatre fois par an.

5.2 Le Programme d'Alphabétisation du Brésil : inclusion et continuité

Le Programme d'alphabétisation du Brésil créé en 2003 s'articule autour d'une série complexe d'accords avec les gouvernements d'état et municipaux, les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres organisations publiques et privées, notamment des universités publiques et privées. Il est demandé au Ministère de l'Education en tant que représentant du Gouvernement national, de procéder à des actions dites redistributives et à générer des accords comme le stipule le projet de loi nationale n° 9394/96 (*Lei de Diretrizes e Bases da Educaçao Nacional*).

Les fonds pour le développement du programme sont transférés directement aux institutions publiques. Dans le cas des ONG, des institutions d'enseignement supérieur et de sociétés privées, les fonds sont transférés une fois leurs projets pédagogiques analysés et approuvés et les

apprenants et les coordonnateurs enregistrés. Le programme offre 49⁴ \$US pour la formation de chaque alphabétiseur (16 \$US pour une formation initiale et 32,60\$US pour une formation continue) ; un minimum de 49 \$US par mois pour une semaine de dix heures pour tous les alphabétiseurs, avec 3\$US supplémentaires par élève mois. En d'autres termes, le montant que reçoit chaque enseignant varie selon le nombre d'étudiants régulièrement inscrits (le minimum étant de 10 et le maximum de 25 étudiants par classe, avec une règle particulière pour les classes avec des besoins spéciaux et les personnes travaillant avec les populations carcérales). Il est important de rappeler que les alphabétiseurs sont considérés comme des volontaires dans le cadre du programme du gouvernement et dans la loi brésilienne.

En 2004 et 2005, la conception générale du programme a été modifiée en mettant l'accent sur la qualité et la quantité et en insistant plus sur la continuité entre le Programme national d'alphabétisation et les Programmes d'éducation pour les jeunes et les adultes. De ce fait, la durée du programme a été rallongée, passant de six à huit mois, et des efforts ont été faits pour encourager une plus grande participation des gouvernements des municipalités locales et de l'état. Les programmes d'éducation pour les jeunes et les adultes sont offerts par les autorités d'éducation municipales et d'état, et il est important qu'elles puissent participer plus largement à l'offre de classes d'alphabétisation dans le but de faciliter l'articulation entre les classes d'alphabétisation initiale et la continuité de ce même processus dans les classes d'éducation pour les jeunes et les adultes.

Comme on peut le constater dans le tableau 2 ci-dessous, 1,67 million de jeunes et d'adultes suivaient le programme d'alphabétisation du Brésil en 2003. Ce chiffre est passé à 1,7 million en 2004, pour 3661 municipalités, avec des ressources se montant à 68,3 millions \$US, ce qui représente une augmentation de 34% par rapport à l'année précédente. En 2005, le programme vise 2,2 millions de jeunes et d'adultes et souhaite investir une somme totale de 89,5 millions \$US. La stratégie du programme vise la couverture totale du territoire, ce qui a amené à définir un objectif spécifique en 2005 pour chacune des 5563 municipalités brésiliennes : ces objectifs tiennent compte des restrictions budgétaires existant tout en reconnaissant la situation de l'analphabétisme de chaque municipalité. Ces objectifs basés sur l'indice de fragilité de l'Education des jeunes et des adultes (IFEJA)⁵, représentent 70% du financement du programme et constituent un défi pour tous les états et les municipalités à formuler leurs plans locaux d'alphabétisation.

⁴ Basé sur le taux de change officiel du dollar de 2,45 au 09/06/2005, au moment où le salaire de base mensuel national était équivalent à 122\$US.

⁵ Indice composé constitué du taux absolu d'analphabétisme et du taux d'analphabétisme fonctionnel et du taux de personnes âgées de 25 ans et plus qui n'ont pas terminé l'école primaire.

Tableau 2 : Evolution de la Couverture du Programme National d'Alphabétisation

Année	Bénéficiaires	Municipalités	Millions \$US
2003	1 668 253	2 729	62,1
2004	1 717 229	3 661	68,3
2005	2 200 000*	5 563	89,5
2006	2 200 000*	5 563	96,5
Total	7 785 482		316,4

Source: MEC/SECAD, 2006.

* Objectif établi par le Ministère

Les partenaires publics ou du tiers secteur sont libres d'utiliser la méthode d'enseignement qui convient le mieux à la communauté ou au segment avec lesquels ils travaillent, tant qu'ils peuvent garantir qu'à la fin du cours, les apprenants seront à même de lire, d'écrire, de comprendre et d'interpréter les textes et faire des opérations mathématiques de base. Le Ministère de l'Éducation fixe un nombre minimum d'heures pour la formation initiale (30 heures) et un nombre minimum d'heures pour la formation continue (2 heures par semaine). Les partenaires sont responsables de la formation des enseignants, de l'inscription des apprenants et de l'organisation du processus d'enseignement qui concerne : l'espace de la salle de classe, le matériel pédagogique, la supervision et le suivi.

Bien que les sujets concernés par le Programme d'Alphabétisation du Brésil aient plus de 15 ans et moins d'une année de scolarité, le programme s'est concentré sur certains segments qui pour des raisons diverses ont eu plus de difficultés à obtenir l'accès aux programmes d'éducation et à y rester. Un de ces segments est celui des hommes et femmes pêcheurs parmi lesquels le taux d'analphabétisme est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale et se situe autour de 70%. En partenariat avec le Secrétariat Spécial de la Pêche, un projet politico pédagogique a été élaboré pour répondre aux besoins spécifiques d'apprentissage des hommes et femmes pêcheurs tout en tenant compte de leur culture, de leurs horaires de travail et leur situation territoriale. Il y a actuellement 50000 pêcheurs engagés dans des programmes d'alphabétisation.

Les prisonniers constituent un autre segment de la population marginalisé depuis des années et comportant un nombre important de jeunes et d'adultes ayant un faible niveau de scolarité. Les données du Département National des Prisons – DEPEN, au Ministère de la Justice, montrent que près de 18% de la population carcérale est analphabète et près de 70% est considérée comme fonctionnellement analphabète (moins de quatre ans de scolarité primaire). Les Ministères de l'Éducation et de la Justice travaillent en partenariat pour élaborer un ensemble de directives nationales sur l'éducation en prison, faire une recherche sur la formation des enseignants, des directeurs et des gardiens de prison, et élaborer des méthodologies spécifiques et du matériel pédagogique afin d'améliorer la qualité des services offerts.

En 2006, une attention particulière sera accordée aux jeunes ayant peu de compétences éducatives. La population analphabète du Brésil compte plus de 3 millions de jeunes, mais le Programme d'alphabétisation du Brésil n'a pas réussi à attirer ce groupe d'âge. En 2003, le groupe d'âge de 15 à 29 ans représentait 27% du nombre total d'élèves inscrits dans ce programme. En 2004, ce nombre est tombé à 26%, puis à 25% en 2005 (Système d'alphabétisation du Brésil). L'âge moyen des élèves du programme est de 39 ans et plus de 50% des élèves ont plus de 40 ans. Les réseaux de jeunes ont été contactés pour encourager leurs pairs à se mobiliser, et des orientations méthodologiques spécifiques ont été développées pour les enseignants qui travaillent avec les jeunes étudiants.

Le groupe des jeunes et des adultes avec des besoins d'apprentissage spéciaux et la population autochtone ont également demandé et reçu une attention particulière. Ceci impliquait des demandes qui n'ont pas toujours été faciles à satisfaire. Inclure les aveugles et les sourds dans des classes normales, comme cela devrait être le cas, constitue un défi particulier. Les sourds profonds ont besoin d'interprètes et il leur faut comme aux aveugles des enseignants ayant suivi une formation spéciale. Les populations autochtones ont besoin de matériel pédagogique et de livres bilingues, mais dans un pays comme le Brésil qui possède plus de 170 langues indigènes, ceci représente une tâche qui demande un investissement énorme dans la formation de professeurs autochtones qualifiés pour faire face aux exigences de l'alphabétisation.

En dépit d'une décentralisation poussée, le Programme possède un registre central informatisé (SBA- Système d'alphabétisation du Brésil) constamment actualisé. Tous les partenaires doivent remplir des formulaires électroniques pour chaque élève inscrit au programme et pour chaque alphabétiseur, comportant des informations essentielles comme le nom, l'adresse, le sexe, l'âge, le nom des parents, leur profession, leur numéro national d'immatriculation, le niveau de scolarité formelle. Lors d'une deuxième étape de ce processus, les partenaires doivent également inscrire la formation de chaque classe d'alphabétisation avec les noms du alphabétiseur, des élèves et l'adresse du lieu où se tient la classe. Les informations contenues dans le système sont maintenant ouvertes au public grâce à la Carte d'alphabétisation du Brésil (www.mec.gov.br). Les personnes intéressées peuvent accéder au programme pour obtenir des informations détaillées au niveau national, régional, de l'état ou municipal. Le programme est conçu comme un moyen d'améliorer la transparence des investissements du gouvernement et de permettre au public de suivre l'évolution de l'ensemble du programme.

5.3 Plan National d'Evaluation

Les données concernant les résultats des initiatives d'alphabétisation des jeunes et des adultes au Brésil, sont limitées comme dans beaucoup de pays. Sans nul doute, pour proposer des mesures plus radicales pour modifier les actions d'alphabétisation, en vue d'une amélioration importante de la qualité, il est essentiel d'en savoir plus sur les expériences passées.

C'est dans cet esprit que le MEC/SECAD en partenariat avec l'Institut de Recherche d'Economie Appliquée (IPEA) est en train de développer un Système d'Evaluation pour le Programme d'Alphabétisation du Brésil. Les principaux éléments du système sont : (i) un plan d'évaluation du Programme d'Alphabétisation du Brésil ; (ii) un comité d'experts et d'autres forums pour valider et suivre l'élaboration et l'exécution du programme ; (iii) la définition d'un cadre institutionnel pour rassembler des compétences particulières dans différents domaines scientifiques afin d'évaluer le programme.

A ce jour, 38 instruments spécifiques ont été développés dans le cadre de la première composante du plan d'évaluation. Parmi ceux-ci :

Une évaluation de la gestion centrale du programme

Une analyse du comportement et du fonctionnement des partenaires

Une analyse de la demande d'alphabétisation

Une évaluation de l'impact du programme

Une évaluation immédiate de l'impact de l'alphabétisation, basée sur des informations secondaires

Une évaluation diagnostique des Programmes d'Alphabétisation du Brésil et Faire l'Ecole
Une étude nationale des initiatives d'alphabétisation des jeunes et des adultes.

Une étude nationale de tous les efforts d'alphabétisation a été menée en deux phases entre mai et juin 2005. La première phase a entrepris d'identifier les entités qui financent ou exécutent les programmes d'alphabétisation et donnait des détails sur l'investissement financier que représentent ces programmes. Les résultats de la deuxième phase donne des informations détaillées sur chaque programme et chaque alphabétiseur, notamment d'amples informations sur les processus de formation, les méthodologies d'alphabétisation et le profil des alphabétiseurs. L'évaluation diagnostique des Programmes Alphabétisation du Brésil et Faire l'Ecole a été complétée en 2005 par une équipe extérieure engagée par le Bureau de l'Unesco au Brésil. L'étude largement qualitative devait évaluer l'efficacité des deux programmes et par dessus tout, analyser les éléments qui constituaient des obstacles à la continuité souhaitée entre les deux. Des instruments ont été testés pour permettre une évaluation cognitive depuis son entrée jusqu'à sa sortie d'un échantillon stratifié de personnes participant au programme de 2006.

5.4. Le Programme Faire l'Ecole (Fazendo Escola)

La politique adoptée par le Ministère de l'Education est basée sur un concept élargi d'alphabétisation et sur la nécessité d'une continuité pour assurer que les jeunes et les adultes fréquentant les programmes d'alphabétisation ont la possibilité de poursuivre leur éducation après avoir terminé la première phase. Dans cette perspective et dans le cadre d'un dialogue constant avec le Programme Alphabétisation du Brésil, MEC a créé un programme connu sous le nom **Faire l'Ecole** conçu pour offrir un soutien financier et technique aux gouvernements d'état et municipaux grâce à un transfert supplémentaire de ressources *par habitant* pour les inscriptions enregistrées lors des recensements scolaires dans les cours primaires des écoles pour les jeunes et les adultes.

L'aide financière peut être utilisée pour l'achat de manuels pour les apprenants adultes souhaitant terminer leur scolarité primaire (1^e à 8^e années de scolarité), payer les enseignants travaillant pour les autorités éducatives municipales ou de l'état, embaucher des enseignants temporaires lorsqu'il est nécessaire d'accroître le nombre d'enseignants, la formation des enseignants sur le tas, et pour acheter des ingrédients pour les repas scolaires.

Jusqu'en 2004 on utilisait l'Indice de Développement Humain (IDH) comme indicateur de base pour sélectionner les états et les municipalités qui recevront des ressources ; cet IDH était égal ou inférieur à 0,500 comme le montre l'Atlas du PNUD de 1988. De plus, le programme servait 390 municipalités situées dans des micro régions et appartenant aussi aux municipalités avec un IDH de 0,500 ou moins.

En 2005, ce programme a été complètement reformulé pour offrir un soutien particulier à tous les systèmes d'éducation primaire pour jeunes et adultes, municipaux ou d'état, sur la base d'un indice composé de fragilité dans l'éducation des jeunes et des adultes (IFEJA)⁶,

⁶ Indice composé constitué du taux absolu d'analphabétisme et du taux d'analphabétisme fonctionnel et du taux de personnes âgées de 25 ans et plus qui n'ont pas terminé l'école primaire.

reflétant une politique de Soutien Différencié Universalisé : universalisation en ce sens que pour la première fois dans l'histoire de l'Education des jeunes et des adultes (EJA), le Ministère garantit un soutien financier à tous les étudiants inscrits dans le recensement scolaire. Différenciation en ce sens que le Ministère assume la responsabilité d'identifier les différents états de la fragilité de l'éducation dans les municipalités et les états et offre donc un soutien financier sur la base d'un transfert différencié de fonds vers les entités fédérales en fonction de la fragilité de l'éducation et en fonction des récents efforts d'investissement dans l'EJA. Ainsi, l'IFEJA a été utilisé pour le classement des municipalités et des états. Sur la base de ce classement, quatre niveaux de financement ont été définis, le plus élevé étant destiné au groupe le plus fragile de municipalités et d'états en termes d'indicateur éducatif composé relatif à l'objectif du programme.

Ainsi, en 2005, le Programme Faire l'Ecole a élargi sa portée pour couvrir 27 états et 4177 municipalités qui ont enregistré des inscriptions pour les cours de jeunes et d'adultes dans le cadre du recensement scolaire. Ceci implique qu'avec un budget de 198 millions \$US pour couvrir tous les étudiants inscrits dans le niveau primaire de l'EJA, 3342531 jeunes et adultes dans les systèmes d'éducation municipaux et d'état ont commencé à recevoir un soutien financier du Gouvernement fédéral. En 2006, les inscriptions ont légèrement diminué par rapport à 2005, mais le nombre de municipalités recevant des ressources a augmenté. Le Tableau 3 ci-dessous illustre ces chiffres.

Tableau 3 : Evolution de la Couverture des Programmes d'Education Primaire pour les Jeunes et les adultes

Année	Bénéficiaires	Municipalités	Millions \$US
2003	1 548 879	2 015	157
2004	1 834 235	2 296	171
2005	3 342 531	4 178	198
2006	3 327 307	4 305	199
Total	10 052 952	-	725

Source: MEC/SECAD, 2005.

La dernière proposition du gouvernement brésilien, présentée au Ministère de l'Education, concerne la création d'un Fonds de Développement de l'Education de Base (FUNDEB), qui inclura un financement permanent automatique pour l'éducation des jeunes et des adultes. Il remplacera le Fonds de développement de l'Education Primaire (FUNDEP) dont l'Education des jeunes et des adultes était clairement exclus. Après un long processus de négociation et de débats avec de nombreuses instances et organisations sociales et politiques, la proposition a été votée par la Chambre basse du Congrès et attend l'approbation du Sénat. La polémique la plus importante concernant l'inclusion de l'EJA porte sur la valeur attribuée au coût par élève, et que de nombreux secteurs y compris certaines autorités publiques et membres du parlement considèrent comme potentiellement inférieure à d'autres niveaux et segments d'éducation.

5.5 L'Education des jeunes et des adultes et le monde du travail

Les défis posés par la relation entre l'éducation et le monde du travail sont particulièrement complexes. Un souci majeur est de ne pas réduire cette relation à l'unique perspective d'emploi

empêchant ainsi une vision ontologique du travail en tant que constituant du sujet dans sa totalité. Une réflexion sur les catégories relatives au travail dans le domaine de l'éducation des jeunes et des adultes implique de démystifier des conceptions aliénantes qui placent les personnes dans la position de simples reproducteurs.

Cette préoccupation concernant l'interface entre l'éducation et le travail a incité le SECAD à développer une série de projets avec d'autres secrétariats au sein du Ministère de l'Éducation (*PROEJA* et *Escola de Fabrica*) et avec d'autres ministères et Secrétariats, en particulier ceux du Travail et de l'Emploi (MTE), du Développement agricole (MDA) et du Développement Social (MDS) et de la Pêche (SEAP) et de la Jeunesse (SNJ) qui veulent intégrer l'alphabétisation et/ou accroître la scolarisation- primaire – et la formation professionnelle de base. C'est dans cette perspective, que sont élaborés des actions et des projets conjoints et centrés particulièrement sur les travailleurs ruraux (*Saberes da Terra*), les pêcheurs (*Saberes da Água*), les jeunes de 18 à 24 ans (*ProJovem*), les travailleurs domestiques (*Trabalho Doméstico Cidadão*) et les adultes en conflit avec la loi (*Educando para Liberdade*). La perspective de solidarité économique est évidente dans plusieurs de ces projets étant donné la nécessité de faire des expériences avec des diverses formes de relations économiques et sociales.

5.6 Formation des enseignants et des éducateurs pour l'éducation des jeunes et des adultes

Dans le cadre de ce programme national d'alphabétisation, chaque partenaire est libre de déterminer ses propres cours de formation, même si les orientations générales suggèrent que presque tous les alphabétiseurs devront avoir terminé l'école secondaire et devraient être volontaires. La majorité des partenaires ont adopté ces critères ainsi que les recommandations stipulant que les candidats doivent avoir une expérience préalable en alphabétisation ou dans le travail avec les adultes. D'autres ont décidé que les alphabétiseurs doivent vivre dans la localité où ils vont enseigner.

Pour ceux qui enseignent aux jeunes et aux adultes aux niveaux primaire et secondaire, la politique du Ministère est déterminée par le souci de professionnaliser et d'établir une identité spécifique pour les processus éducatifs visant à satisfaire les besoins d'apprentissage de ce segment de la population. La responsabilité de la formation incombe aux autorités municipales et d'état, et le MEC développe des activités visant à :

- créer un réseau d'universités partenaires pour discuter de la formation des enseignants pour adultes, aussi bien au niveau des cours de formation pour enseignant non diplômés (*licenciatura*), qu'au niveau des cours de vulgarisation à l'université
- financer l'élaboration de manuels pour les cours de formation des enseignants pour adultes, dans le cadre de l'enseignement à distance *Pro-formação Programme*, dans lequel sont actuellement engagés 5000 enseignants, et en collaboration avec une ONG expérimentée pour les cours de formation des enseignants
- développer une proposition d'enseignement à distance, pour commencer à former 2000 enseignants et gestionnaires travaillant sur le thème de la diversité, *l'Education dans la diversité*, et dispensé à dater d'avril 2006 en utilisant l'Internet et ses outils. Le cours englobe cinq domaines différents : l'éducation des jeunes et des adultes, l'éducation pour les communautés rurales, l'éducation pour les descendants d'Africains et les *Quilombolas*, l'éducation à l'environnement, le genre et l'orientation sexuelle. il participe également au développement d'une plateforme technologique pour la production et la dissémination des connaissances en partenariat avec les universités et l'UNESCO appelée Observatoire de l'Inclusion Educative (*Observatório da Inclusão Educacional*).

5.7 Programmes complémentaires

Dans le cadre de son programme d'alphabétisation et d'éducation des jeunes et des adultes, le Ministère est en train d'élaborer une politique de lecture et de livres pour stimuler la pratique de la lecture chez les néo-alphabètes. Elle est fondée sur une stratégie triple. La première est basée sur

la reconnaissance de la rareté des matériels de lecture conçus spécialement à l'intention des personnes engagées dans un processus d'alphabétisation. Un concours national, *la littérature pour tous*, a été organisé sur huit genres différents de littérature⁷. 300 000 exemplaires des huit essais gagnants seront publiés et distribués. Une autre collection de huit livres est en cours de préparation et un auteur connu a été invité à sélectionner ou à préparer des textes sur un thème donné, recettes, football, architecture, histoires et mythes autochtones, histoires puisées dans la culture afro-brésilienne, etc.

La deuxième stratégie est basée sur un projet déjà testé auprès de la Poste brésilienne (Agentes de Leitura) dans le cadre duquel les facteurs et les factrices sont chargés de la distribution de livres auprès de personnes inscrites dans le processus d'alphabétisation. Partant de la base de données du Système Alphabétisation du Brésil, les noms et les adresses des étudiants ont été communiqués aux bureaux de poste locaux. Le facteur a été formé à distribuer le livre et à revenir le chercher 15 jours plus tard. Ce programme sera lancé en juin et devrait d'ici la fin de l'année couvrir tous les étudiants qui ont participé au programme d'alphabétisation.

Une première évaluation de la politique a permis de constater qu'une mauvaise vue et l'absence de verres correcteurs est une raison importante amenant les élèves à abandonner les programmes éducatifs. Le Ministère de l'Education en partenariat avec le Ministère de la Santé a créé un programme *Un œil pour l'avenir*, pour faire passer des tests d'acuité visuelle et offrir des lunettes à ceux qui en ont besoin. Les enseignants seront formés à faire passer un simple test d'acuité visuelle et enverront ceux qui ont besoin d'un test plus approfondi vers le Service National de Santé –SUS. Ce projet démarrera au second semestre.

Deux autres projets sont en cours d'élaboration avec l'aide des enseignants alphabétiseurs. En 2005, plus de 80 000 manuels d'orientation d'enregistrement des actes d'état civil ont été distribués à tous les professeurs alphabétiseurs inscrits dans ce programme. Ce projet, en partenariat avec le Secrétariat Spécial des Droits de l'Homme du Ministère de la Justice, cherche à informer les enseignants à conseiller les élèves sur l'obtention de documents de base comme les certificats de naissance et les cartes d'identité. Un processus similaire sera mis en place en 2006. Le deuxième projet vise une plus grande sensibilisation des alphabétiseurs à la question du travail dans des conditions inhumaines ou dans des conditions proches de l'esclavage. Un manuel préparé à cet effet sera envoyé aux alphabétiseurs travaillant dans les six états où existe l'esclavage. Il s'agit d'un projet conjoint du Ministère de l'Education et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

⁷ Le concours a été lancé le 16/12/2005 et les gagnants seront connus le 25/04/2006. Ce concours a soulevé un intérêt énorme et le SECAD a reçu plus de 5000 e-mails demandant de plus amples informations.

6. L'Expérience brésilienne : limites et premiers indicateurs de réussite

En partant des données collectées et de l'analyse de la politique en cours d'élaboration de ces deux dernières années, il est possible de dresser une liste des facteurs qui ont contribué au succès général des programmes et d'autres qui demandent une plus grande attention :

1. La création en 2004 du Secrétariat de l'Education continue, de l'alphabétisation et de la diversité (SECAD) et à l'intérieur de celui-ci, du Département d'éducation pour les jeunes et les adultes, représentait une initiative très importante pour un domaine qui jusque là voyait ses intérêts représentés à différents degrés par diverses instances au sein du ministère. Cependant, il est important de rappeler que l'alphabétisation et l'éducation initiale sont toujours assurées par plusieurs ministères (Education, Travail et Emploi, Santé, Développement agricole, Justice, Droits de l'Homme) ainsi que par les gouvernements municipaux et d'état et un grand nombre d'autres organisations privées et publiques. D'où la nécessité de plus en plus évidente de créer une organisation inter ministérielle afin de coordonner les programmes offerts par les différents ministères, d'identifier les sources existantes de financement et de formuler une politique du gouvernement sur l'éducation des jeunes et des adultes.
2. Dans le cadre d'un concept élargi de l'alphabétisation, une bonne articulation entre les programmes d'alphabétisation considérés comme une phase initiale et importante en termes de scolarité comme de mobilisation, et leur continuité dans les programmes d'éducation pour les jeunes et les adultes est essentielle à leur succès.
3. Les programmes nationaux d'alphabétisation et d'éducation des jeunes et des adultes exigent des niveaux plus importants d'investissement et un engagement financier permanent du gouvernement central. Pour la première fois dans l'histoire de l'éducation du Brésil, le nouveau Fonds de développement pour l'éducation de base (FUNDEB) promet une source de financement stable pour l'éducation des jeunes et des adultes. La dichotomie entre l'investissement pour l'universalisation de l'enseignement primaire et l'accès à l'éducation secondaire et l'accès à l'alphabétisation des adultes est une fausse dichotomie.
4. L'expérience montre que l'investissement seul dans l'éducation des jeunes et des adultes n'est pas suffisant pour résoudre les problèmes chroniques de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui frappent une grande partie de la population brésilienne. Cependant, l'éducation joue un rôle crucial en particulier lorsqu'elle est combinée à d'autres programmes sociaux et des programmes qui veulent générer des revenus et des emplois.
5. La stratégie d'une décentralisation responsable basée sur des partenariats entre le gouvernement central et local, les universités et le secteur de l'économie sociale a eu un impact important sur la mobilisation de la société et sur la création d'un principe de responsabilité sociale conjointe de l'éducation. Cependant, ceci ne peut dispenser le gouvernement central de son rôle d'initiateur et de coordonnateur de politique nationale et de pourvoyeur de fonds pour son application.
6. Le principe de respect de la pluralité méthodologique est considéré comme un moyen de garantir le respect de la diversité des besoins d'apprentissage des individus engagés dans les processus d'alphabétisation, ainsi que des spécificités culturelles, territoriales, raciales, ethniques et autres.
7. Une stratégie nationale d'alphabétisation comme le Programme Alphabétisation du Brésil, demande un bon équilibre entre la demande de quantité et de qualité. La quantité en tant que réponse à la demande démocratique de l'éducation pour tous, et la qualité en tant qu'élément inhérent du processus démocratique d'éducation. Ceci exige un investissement plus important dans la formation des enseignants, pour élaborer le matériel pédagogique et de lecture, en particulier pour la population des jeunes et des adultes.

8. Dans les pays en développement comme le Brésil, les programmes d'alphabétisation doivent être soutenus par des politiques qui cherchent à encourager et à instaurer l'habitude de la lecture. Dans la majorité des cas, ceci implique l'élaboration de matériels pédagogiques spécifiques pour le public néo-alphabète et des stratégies efficaces de distribution.
9. Les stratégies efficaces d'alphabétisation et d'éducation exigent des stratégies d'évaluation tout aussi efficaces pour évaluer, piloter et accompagner tous les éléments du processus, pédagogiques/cognitifs, managériales, sociales, etc., aux niveaux national et local.
10. La politique d'éducation des jeunes et des adultes qui se construit au Brésil cherche à donner une identité indépendante à l'EJA fondée sur la spécificité des besoins d'apprentissage des adultes et des jeunes travailleurs dans la perspective d'une éducation pour tous tout au long de la vie.
11. L'expérience riche du Brésil dans le domaine de l'éducation populaire et les activités diversifiées développées dans les programmes de vulgarisation des universités, montrent l'importance de comprendre le rôle du potentiel formatif des institutions et des espaces sociaux autres que les écoles : le travail et les entreprises, les médias, les organisations communautaires, les installations publiques de santé, de culture, de sports et de loisirs. La légitimité des connaissances acquises en dehors de l'école est implicite dans la reconnaissance de leur potentiel formatif.
12. Le rôle des universités : des études récentes montrent que la capacité de recherche des universités brésiliennes engagées dans l'éducation des jeunes et des adultes est limitée même en comparaison avec d'autres secteurs du domaine plus large de l'éducation. La recherche doit être axée non seulement sur la politique, mais de plus en plus sur les questions méthodologiques et théoriques concernant les conceptions générales des processus d'éducation des adultes et d'apprentissage des adultes. Le rôle des universités dans la formation initiale et continue des éducateurs est essentiel ainsi que le développement de matériels pédagogiques, de méthodologies et de processus d'évaluation.
13. Les expériences développées actuellement mettent le doigt sur l'importance d'intégrer des programmes offrant une éducation primaire et secondaire aux adultes et aux jeunes avec une formation professionnelle.
14. Les programmes d'alphabétisation pour adultes tendent à être organisés **pour** plutôt qu'**avec** les étudiants adultes. La rhétorique de la participation masque des approches largement traditionnelles de l'alphabétisation. Ceci renforce la pertinence de la politique de dialogue avec différents niveaux de la société civile organisée institués par le Ministère de l'Éducation : CONSED, UNDIME, le réseau des Forums d'état pour l'éducation des jeunes et des adultes et d'autres mouvements sociaux.

7. REFERENCES

AZEVEDO, João Pedro, BARROS, Ricardo, CARVALHO, Mirela de, e HENRIQUES, Ricardo. Plano de Avaliação do Programa Brasil Alfabetizado. IPEA. Rio de Janeiro, RJ: 2005 (mimeo).

BRASIL. Lei nº. 9.394 de 20 de dezembro de 1996. Estabelece as Diretrizes e Bases da Educação Nacional. *Diário Oficial da União*. Brasília, DF, 1996.

_____. *Parecer CEB nº. 11/2000*, de 10 de maio de 2000. Estabelece as Diretrizes Curriculares Nacionais para a Educação de Jovens e Adultos. Conselho Nacional de Educação. Brasília, DF: CNE, 2000.

HENRIQUES, Ricardo e IRELAND, Timothy. A política de educação de jovens e adultos no governo Lula. In: MEC/UNESCO *Construção coletiva: contribuições à educação de jovens e adultos*. Brasília: UNESCO/MEC, 2005.

INEP. Mapa do analfabetismo no Brasil, Brasília: INEP, 2003.

IRELAND, Timothy. *Initial and continued formation of alphabétiseurs: methodological plurality and diversity within the Literate Brazil Programme of the Brazilian government*. Contribution to EFA Global Monitoring Report on Literacy, Brasília, 2005 (mimeo).

IRELAND, Timothy, MACHADO, Maria Margarida e IRELAND, Vera Esther. Os desafios da Educação de Jovens e Adultos: vencer as barreiras da exclusão e da inclusão tutelada. In: KRUPPA, Sônia M. Portella (org.). *Economia Solidária e Educação de Jovens e Adultos*. Brasília: INEP, 2005.

IRELAND, Timothy, MACHADO, Maria Margarida e PAIVA, Jane (org.). *Educação de Jovens e Adultos no Brasil: uma memória contemporânea (1996-2004)*, Coleção Educação para Todos, Brasília: MEC/UNESCO, 2004.

SPOSITO, Marília Pontes. *Os Jovens no Brasil: desigualdades multiplicadas e novas demandas políticas*. São Paulo: Ação Educativa, 2003.

UNESCO. *Declaração de Hamburgo sobre Educação de Adultos*. Agenda para o Futuro da Educação de Adultos. CONFINTEA V (Hamburgo, 1997). Brasília: MEC, 1998.

_____. *Projeto de Avaliação Diagnóstica da EJA*. Programas Brasil Alfabetizado e Fazendo Escola. Relatório final. Brasília: UNESCO: MEC, abr. 2005.

